



Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du Jeudi 15 février 2018 Espace Dickens - Lausanne

47 personnes sont présentes.

Sont excusé-e-s : Benoist Guillard, Christophe Barbey, Vassilis Venizelos, Paul-Henri Marguet, Tania Allenbach, Raphaël Mahaim, Catherine Calantzis Robert, Juliette Goy, Philippe Beck, Laurent Théodore, Sima Dakkus, Carmen Tanner, Daniel Dubas, David Raedler, Nathalie Jaccard, Claude Bonnard, Jean-Marc Nicolet, Peter Weier, Stéphanie Genoud, Carmen Tanner, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Philippe Martinet, Etienne Räss, Céline Ehrwein Nihan, Jean-Michel Bringolf, Olivier Epars, Jean-Yves Pidoux, Christian van Singer, Nkiko Nsengimana, Sabine Glauser, Pierre-Alain Jaquet, Xavier Durussel.

La séance commence à 19h30. Alberto Mocchi, président des Verts vaudois, ouvre la séance.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 29 novembre 2017

L'ordre du jour et le PV sont adoptés, avec remerciements à son auteure.

Point 2

Nomination des scrutateurs

Daniel Brélaz et Maxime Mellina sont nommés.

Point 3

Papier de position des Verts vaudois sur la croissance économique et les politiques qui y sont liées

Cela fait quelques temps que nous ne nous sommes pas réunis pour un papier de position. Pourtant, il est important de nous réunir pour savoir qui nous sommes et ce que nous voulons de temps en temps et le thème de ce soir est un thème structurant de l'identité verte : que veut-on faire de l'économie ? La société doit-elle être au service de l'économie ou l'inverse ? C'est le débat de ce soir. A notre époque où la croissance infinie est posée comme une réalité indiscutée il est nécessaire qu'une voix discordante se fasse entendre et dise que c'est un dogme et non une science.

Génèse de ce papier de position : pas mal de questionnements venant de membres quant à la croissance économique et velléité des autres partis, parfois même proches, à toujours aller vers plus de croissance. Du coup, questionnement sur le positionnement des Verts. Nous n'avions jamais pris le temps de réfléchir à cela et à nous positionner clairement. Ce soir, nous sommes d'ailleurs la première section des Verts à faire ce travail. Sujet potentiellement clivant. Le Bureau a mandaté à l'été 2016 un groupe de travail pour plancher sur le sujet, ce qui a donné, séances après séances, un papier de position d'une qualité remarquable. D'un sujet complexe et polémique, deux pages et demies ont pu synthétiser la position des Verts.

Remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont fait partie du groupe de travail et ont réalisé ce gros travail, soit :

Nous commencerons par un débat d'entrée en matière avant d'attaquer les amendements. Alberto se permettra de cadrer un peu le débat pour éviter que seuls les premiers amendements soient discutés à fond et que les derniers passent en bloc par manque de temps et de participant-e-s restant-e-s.



Débat d'entrée en matière

-Remerciements pour le travail fait.

-Regret que les effets sociologiques ne soient pas assez pris en compte.

-En 2016 il a été démontré que 80% de la croissance mondiale a été au profit d'1% seulement de la population donc le système profite à celles et ceux qui sont déjà extrêmement riches.

-La question économique est centrale actuellement mais elle est ici traitée très moyennement. Beaucoup d'amendements proposés car toute la thématique du développement durable tourne autour de la question des ressources. Il nous faut un très bon papier et nous en l'avons pas pour l'instant. Demande d'un vote final aussi après tous les amendements.

-Texte très intéressant. Le côté économique et financier (finances durables) aurait mérité un développement supplémentaire car c'est au cœur des débats actuels.

-Souhait d'avoir un papier court et utilisable à l'échelle du Mouvement et là le but est atteint donc remerciements aux auteurs car utilisable et agréable.

En effet le papier n'a pas volonté d'être exhaustif. Et le groupe de travail a réalisé un document de travail bien plus vaste et exhaustif à destination des élu-e-s qui interviendront ensuite sur la base du papier donc ce papier est le condensé du travail fait.

Quel usage sera fait de ce document ? Est-ce une intention ou un engagement, quelle part de contrainte ?

C'est un positionnement et un outil pour nos élu-e-s pour intervenir et agir à tous les niveaux (militant-e-s y compris) donc dimension incitative.

→ Vote d'entrée en matière : à l'unanimité

Discussion sur les amendements et votes

Remerciements de Christian Anglada, coordinateur du groupe de travail, à Alberto, au Bureau et à France pour tout le travail fait.

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
4	Nicolas Morel	Ajout d'une parenthèse explicative après « La croissance économique... »: "(soit l'augmentation de la production de biens et de services au cours du temps)"	Refuser, alourdit

Proposition de refus du Bureau et GT car cela alourdit trop le texte et le texte n'a d'ailleurs pas de valeur scientifique non plus, c'est un papier politique. Si on commence par une définition aussi d'un terme, difficile de s'arrêter et de ne pas en donner pour tous.

Réactions :

-L'auteur est d'accord avec l'ensemble du texte et les 3 amendements proposés ne sont que des ajouts de précision. Ici, il faut savoir de quoi on parle quand même. Et les Verts sont précis quand ils parlent en général.

-C'est ici une définition classique de la croissance mais si on regarde ce qui se passe dans les milieux économiques, c'est bien plus compliqué donc il faudrait une thèse sur le sujet.

-Sous-amendement Mischler : mettre un astérisque et dire en note de bas de page, « Par croissance économique, nous entendons... ». Nicolas s’y rallie.

-Christian défend le refus du groupe de travail de définir ici plus précisément car une définition ne sera jamais satisfaisante et à la ligne 8 une précision est donnée quant à la donnée exponentielle de la croissance et à la ligne 18 aussi où il est dit qu’une croissance finie ne colle pas à un monde fini. Donc les dimensions centrales du terme sont présentes et le but du papier est aussi que Monsieur et Madame Tout-le-Monde puisse lire et comprendre. Pas la place pour une thèse satisfaisante ici.

→ Vote en faveur de l’amendement Mischler : 7 pour, majorité contre donc amendement refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
5	Christophe Barbey	Remplacer « niveau de confort » par « niveau de vie »	Refuser, terme trop vaste

Le niveau de vie a certes augmenté mais le niveau de confort surtout a évolué et lorsque des infrastructures, par exemple, ne sont pas entretenues, le niveau de confort est très gravement impacté mais pas le niveau de vie. Et la notion de « niveau de vie » est trop connotée à la dimension financière. Cela parle à Monsieur et Madame Tout-le-Monde.

Réactions :

-L’auteur ne comprend pas « niveau de confort » et cela fait snob.

→ Vote : 9 pour, majorité contre donc amendement rejeté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
8	Saskia von Fliedner	Remplacer «vérité» par «indicateur» ou «valeur»	Refuser, «vérité» va au-delà

Question de terminologie car la croissance est plus un indicateur qu’une vérité mais l’auteur n’y tient pas plus que ça.

La phrase dit bien que cela a été érigé en vérité mais cela ne veut pas dire que cela en est une, donc la critique est dans la phrase.

→ Amendement retiré.

-Sous-amendement des 5èmes et 6èmes rangs pour « dogme » plutôt que « vérité absolue »

→ Sous-amendement accepté par le groupe de travail

→ Sous-amendement accepté par l'assemblée

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Entre 4 et 13	Laurent Théodore	Ajouter le mot « résilience » quelque part dans l'introduction	OK, l'ajouter ligne 20 : «...afin d'amorcer un changement pour une société résiliente et durable... »

L'auteur est absent. Le terme résilience n'apparaissait en effet pas donc proposition de l'intégrer à la ligne 20 où il conviendrait le mieux.

→ Vote : accepté à l'unanimité

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
10-11	Christophe Barbey	Modifier : « Le maintien d'une croissance économique à tous prix ne doit pas représenter l'objectif principal de nos gouvernements »	Refuser, plus percutant en positif

L'auteur trouve qu'il n'est pas possible de parler pour un gouvernement qu'il a élu en disant qu'il fait tout faux. Vise à contrer un négativisme sous-jacent. Le groupe de travail propose de refuser car la formule est justement positive à l'origine et il s'agit de dépasser la croissance, là c'est limitatif car la croissance pourrait rester un objectif mais plus le principal donc comme formulée au départ cela l'empêche d'être un objectif clair. Nous n'en sommes d'ailleurs qu'à l'état des lieux, ne pas l'oublier. C'est un constat.

Réactions :

-L'objectif premier du gouvernement est-il vraiment la croissance ? C'est le bien-être de la population. Là on sent une théorie complotiste qui nous dessert.

-Nous n'avons pas élu tous les membres du gouvernement et tous ne sont pas opposés à la croissance.

-Si on en faisait un communiqué de presse il faudrait une intro et une conclusion mais là c'est un papier de position qui fait l'état de la situation à laquelle nous sommes confrontés et dans cet état des lieux dès que l'économie flanche un peu la majorité des services du gouvernement paniquent. Donc l'état des lieux montre qu'actuellement la croissance est un dogme et que son fléchissement crée des réactions. Il n'y a pas de jugement de valeur.

-Sous-amendement : dommage de dire « nos » gouvernements donc proposition de dire « des » gouvernements.

-Peut-être existe-t-il certains gouvernements de par le monde qui n'ont pas la croissance comme objectif principal donc on devrait laisser la porte ouverte à cette possibilité.

- ➔ Christophe Barbey retire son amendement
- ➔ Vote du sous-amendement : adopté à l'unanimité

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
11-13	Christophe Barbey	Biffer toute la phrase commençant par « A contrario (...) ». Et écrire à la place : « Les Verts soutiennent à moyen terme, une gestion de l'économie et des ressources humaines et naturelles qui soit favorable à la transition écologique, durable et humainement valorisante. L'économie vaudoise doit intégrer les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies, réaliser au plus vite l'égalité de genre et elle doit participer activement à la résorption de la pauvreté ».	Refuser, la modification édulcore l'objectif du papier

L'auteur justifie : le papier est de peu d'envergure et ne regarde pas assez autour de lui. Sans la mention des Objectifs du Développement Durable c'est impossible. Et un lien doit absolument être établi avec le genre. Et si nous ne parlons pas de pauvreté alors nous ne sommes que des bobos et nous avons un problème ! Aucun levier d'action dans ce papier. Et victimisation ici ; demande ferme d'enlever cette phrase.

Pour le groupe de travail : ce n'est pas l'endroit, dans le constat, de parler de solutions déjà et la modification édulcorerait le papier car les ODD en remettent en aucun cas la croissance telle qu'elle est actuellement. Ces objectifs ne sont donc pas une piste à suivre pour ce domaine en question.

Réactions :

-Les ODD visent justement à n'exclure personne donc cela vise une croissance durable et humaine que nous pourrions vouloir.

-Forme de la phrase initiale : « est fermement condamnée » plutôt qu'au pluriel → cela a en effet été modifié au niveau du français

-Condamnation des autres acteurs politiques : nous ne disons pas que tous sont de cet avis et qu'il est impossible de dire autre chose mais que nous sommes très minoritaires à remettre en question le modèle de développement actuel, et donc que cela reste difficile à dire, c'est tout.

-Première phrase de l'amendement pas insensée mais devrait être mise ailleurs. Pour le reste, considérations honorables mais qui n'ont rien à faire dans ce papier-ci et la fin n'est pas du constat mais de la solution donc pas à sa place

- ➔ Sous-amendement de placer la première phrase ailleurs dans le papier.

-La croissance génère de la pollution qui rend la vie sur la planète impossible donc elle doit être remplacée donc contre la deuxième partie de la phrase.

-Pourquoi « à moyen terme » donc enlever cette notion temporelle de l'amendement s'il est gardé mais en même temps intégrer cette phrase reviendrait à refaire ce qui a déjà été fait dans le papier, c'est déjà inclus. Et cela amène de la confusion sur l'objectif de ce premier paragraphe. Peut-être faudrait-il mettre un sous-titre « Etat des lieux » pour que l'objectif soit clair et qu'on ne pense pas que c'est une introduction avec déjà des pistes d'action.

-Dans le programme de législature du CE vaudois, le terme de développement durable est un peu galvaudé donc certes garder la première phrase mais la mettre après la ligne 16 (ou plutôt ligne 61, sans le « moyen terme »).

→ Amendement retiré

→ Vote du sous-amendement : accepté (sera mis à la ligne 61)

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
19	Christophe Barbey	Ajouter « impérativement » après « doivent ».	Accepter

→ Amendement accepté.

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
20	Vincent Rossi	Mettre une note scientifique en citant par exemple cet article: "Steffen W, Richardson K, Rockstrom J, et al (2015) Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. Science (80-) 347. doi: 10.1126/science.1259855" pour montrer que c'est une science.	Refuser, papier politique et non scienti- fique

Auteur absent. Le groupe propose de refuser car ce n'est pas un texte scientifique mais politique.

→ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
23	Christophe Barbey	Biffer « qui sont mise à rude épreuve », car redite avec la phrase suivante	Refuser, raison de style des paragraphes

Le groupe de travail entend la remarque mais c'est pour une raison de style des paragraphes qu'il est proposé de refuser.

→ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
30	Christophe Barbey	Remplacer « société » par « civilisation »	Refuser, trop large pour Vaud

Le terme semble trop large pour le seul canton

→ Amendement retiré

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
31	Christophe Barbey et Philippe Beck	Expliciter ce qu'on entend par « effets rebonds »	OK, proposition de modifier ainsi : « Il est indispensable, notamment, de tenir compte du fait que tout gain d'efficacité est systématiquement utilisé pour augmenter la production (« effet rebond»).

Le groupe de travail propose d'intégrer la remarque mais ailleurs, en modifiant la ligne 31.

Réactions :

-Interprétation de l'effet rebond plus tournée vers la consommation donc mettre « consommation » et non « production » ...mais cela ne va pas car l'efficacité sert la consommation donc dire que le gain d'efficacité est plus que compensé par la hausse de la consommation.

-Mettre simplement « effet pervers » au lieu d'« effet rebond » car plus compréhensible. Sauf que ce n'est pas quelque chose qui arrive par hasard mais quelque chose de prévu et utilisé systématiquement afin que tout gain technologique d'efficacité soit effacé par le besoin de produire plus puisque c'est la vocation du système de croissance-même.

- « Production et la consommation » proposé en sous-amendement

-Sous-amendement pour dire aussi « compensé » à la place de « utilisé »

-Proposition de renvoyer au groupe de travail pour préciser l'effet rebond.

➔ Vote sur le renvoi au groupe de travail pour préciser l'effet rebond : acceptée

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
34	Vincent Rossi	<p>Ajouter "planète et détruit d'immenses valeurs en termes de services écosystémiques".</p> <p>Et en note de bas de page: "1500 milliards de dollars sont perdus ainsi chaque année (!) en raison de la destruction des forêts pour le bois." Citation: "Chaudhary A, Carrasco LR, Kastner T (2017) Linking national wood consumption with global biodiversity and ecosystem service losses. Sci Total Environ 586:985–994. doi: 10.1016/j.scitotenv.2017.02.078 ".</p>	Refuser, jargon

Proposition du groupe de refuser car jargonnant à nouveau et ces éléments sont présents en étant expliqués plus clairement.

Réactions :

-Intéressant de reconnaître enfin la valeur monétaire des services naturels. Ce que produit la nature pour nous humains est apparemment chiffrables en plusieurs milliards maintenant par des recherches scientifiques. Intéressant de souligner l'apport monétaire de la nature qui nous revient ensuite quand on le perd.

-Le papier tente de dépasser le développement durable et ses dévoiements et la monétarisation actuelle des services naturels a tendance à dériver en compensations financières donc cela ne va pas avec le reste du papier qui va plus loin.

-Contre-amendement Recordon à la ligne 37. « En outre, on sous-estime les pertes économiques engendrées sur ces systèmes »

-Ce n'est pas omis, c'est présent plus tôt et moins jargonnant.

-Il y a 25 ans il y avait déjà des valeurs économiques données à des éléments naturels donc date des années 70 en tout cas, rien de révolutionnaire.

-Cet amendement n'a pas sa place dans un paragraphe sur la question environnementale, il faudrait un paragraphe distinct si nous voulions parler de ça. Il serait nécessaire de parler de la valeur monétaire quelque part mais sans la chiffrer.

-Deux écoles, la durabilité forte et la durabilité faible et pour la seconde un capital biologique peut être substitué par un capital financier ou technique donc intégrer l'idée de financiariser

les valeurs naturelles irait à l'encontre de la critique fondamentale de ce papier. S'il y a une valeur, elle est inestimable en fait !

-Sous-amendement de Dorota : « détruit des écosystèmes d'une valeur inestimable »

-Problématique déjà traitée aux lignes 75 à 77 donc pas besoin d'ajout.

-Qui sommes-nous en tant qu'êtres humains pour monétariser la nature, c'est se montrer très supérieurs.

-Il ne s'agit pas de monétariser quoi que ce soit mais de reconnaître que la nature apporte des services équivalents à une valeur économique.

-Point central de la réflexion philosophique : deux manières de répondre à la croissance, soit en chiffrant la valeur des écosystèmes, soit en disant que la valeur est infinie et non-chiffrable. Jusque-là nous n'entrons pas dans le débat, tellement compliqué, que nous devrions continuer à ne pas trop y entrer.

➔ Sous-amendement de Dorota : 14 acceptent, 17 refusent, 6 abstentions

➔ Contre-amendement Recordon : 20 acceptent, 11 refusent

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
21-42	Philippe Martinet	Il manque le fait que la croissance accentue les dérèglements climatiques et à travers eux hypothèque la paix entre les hommes (cf. migrations), voire plus largement la biodiversité.	Accepter en modifiant ainsi la ligne 41 : «...favorisant une minorité aux dépens d'une majorité, engendrant ainsi des conflits»

L'auteur est absent. Le groupe recommande l'ajout de la dimension des conflits à la ligne 41.

Réactions :

-Lien de causalité un peu fort car pas systématique, il faut un peu plus que cela.

-Amendement Rudaz :

-Amendement Delarze : « précarisant une majorité au bénéfice d'une minorité, au risque d'engendrer des conflits »

➔ Amendement Delarze : accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
43-44	Christophe Barbey	Ajouter les 5 critères de la Charte des Verts	Refuser, les trois termes ici utilisés sont plus axés sur le thème du papier

Pas vraiment un amendement, juste une surprise. Les critères figurent en effet dans la Charte et pourraient être rajoutés partout.

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
45	Saskia von Fliedner	Compléter : "de dépasser la logique de la croissance et d'ainsi encourager les décideurs à considérer cet indicateur comme secondaire par rapport aux valeurs précitées. »	Refuser, dilue l'objectif

L'auteure justifie : volonté de concrétiser ce qui est écrit avant. Besoin de savoir où les Verts mettent la croissance dans les indicateurs (primaire, secondaire, etc. ?).

Le groupe motive le refus justement par le fait que nous ne voulons plus que la croissance soit considérée comme un indicateur du tout. L'amendement sous-entend que cela reste comme indicateur possible alors que nous ne le souhaitons pas. Ligne 61, proposition de définir des indicateurs complémentaires au PIB donc va dans ce sens.

➔ L'auteur propose alors « accessoire » au lieu de « secondaire » mais besoin de préciser quelle place à cet indicateur. Et « indicateur » par « valeur »

Réactions :

-Ok avec l'idée de l'amendement mais comme la croissance n'a pas été définie, difficile de la considérer comme un indicateur formel.

-Contre-amendement : « refuser la logique de la croissance » plutôt car clair ainsi

-Ce qui gêne c'est qu'on se focalise sur un point, les décideurs, donc ok pour le contre-amendement

-Au niveau national et international, le PIB restera valable mais nous pouvons influencer sur le canton en développant des indicateurs complémentaires (dans le sens que les autres utiliseront toujours les prémentionnés).

-Refuser la logique de la croissance va nous faire passer pour des gens qui prônent la pauvreté et nous amènera trop de critiques car « refuser » bloque aussi absolument tout, on n'investit plus rien du tout et on ne peut plus discuter avec les autres

- ➔ Vote sur le contre-amendement : 4 en faveur, majorité contre
- ➔ Vote sur l'amendement modifié en « et de la considérer comme accessoire » : 5 pour, majorité contre

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
52	Philippe Beck	« Naturel » et « physique » ne constituent-ils pas une redondance ?	Non

Réactions :

-Ce qui est physique est naturel alors proposition de remplacer « naturel » par « vivant » → sous-amendement

- ➔ Vote sur le sous-amendement : refusé avec une voix en faveur
- ➔ Vote sur l'amendement : refusé avec 6 voix pour

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
68	Philippe Beck	Ajout : « par exemple en augmentant les durées de garantie des produits »	Accepter

- ➔ Vote : accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
61 ss	Christophe Barbey	Réorganiser les paragraphes: 61ss. OK (Indicateurs) 74ss. Principe de précaution, responsabilité 91ss. Tissu économique. 79 -80 Solidarités (nouveau) 80. Alimentation et agriculture. 66. Surconsommation 85. Relâcher la pression	Refuser

→ Amendement retiré

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
71-72	Saskia von Fliedner	Supprimer et remplacer par : "En lançant des initiatives communales pour libérer progressivement et définitivement les rues des affichages publicitaires à visée commerciale et en encourageant toute mesure s'inscrivant dans ce processus"	OK amendé (bleu)

L'auteur justifie : proposition d'aller plus loin en ne se limitant pas à la simple sensibilisation. Genève va voter à « Genève zéro-pub » et Grenoble à aussi supprimer la pub de l'espace public, Montréal et d'autres lieux ont aussi déjà fait le pas donc y aller nous aussi. Et cela n'exclurait pas la sensibilisation si c'est ce que nous voulions faire.

Le groupe propose de préciser « à visée commerciale » car il y a de la pub culturelle, politique, etc. qui peut, elle, être bienvenue.

Réactions :

-Il y a tout l'affichage sur domaine privé qui prendrait alors le relai donc cela ferait juste moins d'argent pour le public et plus pour le privé.

-Sous-amendement : pour rester dans l'esprit succinct du texte, enlever « d'abord progressivement, puis définitivement » et suppression du texte après « commerciale »

→ Amendement retiré au profit du sous-amendement.

-Ou alors juste libérer les panneaux d'affichage publicitaires quelques jours par an ?

-Une initiative communale demande de récolter quantité de signatures, pense-t-on vraiment pouvoir le faire ? Mettre « actions » à la place pour préciser et ne pas se méprendre sur le procédé. Et on enlève « communales » comme ça ça n'empêche pas de le faire ailleurs, par exemple au plan cantonal.

-Pourquoi n'attaquer que le commerce sans l'associer au politique ou associatif, les entreprises vont faire du sponsoring.

→ Vote sur le sous-amendement « En lançant des actions pour libérer progressivement, puis définitivement, l'espace public de la publicité commerciale » : accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
72	Philippe Beck	Ajout pour préciser ce à quoi on souhaite sensibiliser : «...sensibiliser le public à l'impact de la publicité sur nos vies »	Refuser

Phrase modifiée donc on passe au suivant.

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 73	Richard Golay	Ajouter une puce : • En soutenant les initiatives visant à réduire la surconsommation de médicaments source importante de micropolluants dans les cours d'eau et d'effets secondaires médicamenteux.	Refuser

L'auteur justifie : deux thématiques ici, celle des micropolluants (alors même que l'on parle de la modernisation des STEP notamment) et les médicaments ont une importance en termes de quantité (par ex. les antibiotiques). Et deuxième thème, la surconsommation des médicaments car 7 seniors sur 10 reçoivent des médicaments inadaptés en Suisse, qui est très mauvais élève donc en la matière.

Le groupe recommande le refus car il n'est pas question d'établir une liste exhaustive de proposition. La santé est à la ligne 33 par exemple. Il n'est pas question de rajouter des puces sur tous les thèmes absents.

Réactions :

- Les Verts auraient intérêt à se saisir de cette question.
- Bonne thématique mais mauvais endroit donc charger le groupe de travail de mettre ces thèmes (micropolluants et médicaments) ailleurs, et pas forcément en un seul endroit car difficile à placer ainsi couplé. Actuellement, les ministres vaudois de Droite veulent à tous prix miser sur les entreprises pharmaceutiques donc nécessaire à faire figurer.
- Proposition de le mettre à la ligne 72 plutôt → l'auteur de l'amendement se rallie.
- Important de maintenir la thématique !
- Modifier « médicamenteux » en « pernicieux »

-Mettre l'abus de médicaments à la ligne 67

-Ce papier parle de la croissance économique, on perd de vue l'objectif du papier en se focalisant sur des lignes ici.

-Si on commence à mentionner une chose, pourquoi pas une autre donc niveau de détail trop fin ici, on s'y perd.

- ➔ Vote sur le traitement des médicaments ou non dans ce papier : 20 pour, 17 contre
- ➔ Vote sur l'amendement de Benjamin de donner mandat au groupe de travail de trouver où insérer ces deux thèmes : majorité pour

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
76	Saskia von Fliedner	Retirer le terme "négatif", car les effets positifs doivent aussi être pris en compte et encouragés.	Accepter

➔ Accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT & BUREAU
77	Saskia von Fliedner	Compléter : « ...vérité des coûts, par exemple en encourageant à intégrer systématiquement les revenus et dépenses environnementaux dans l'analyse décisionnel et l'élaboration des budgets publics et privés. »	Refuser, alourdit

L'auteure justifie : volonté de prendre en compte le coût et la valeur de l'environnement lors de chaque prise de décision.

Le groupe recommande de refuser car aux lignes 76-77 c'est déjà inclus.

-Mettre « externalité » à la place de « vérité des coûts » mais moins compréhensible pour tout-un-chacun ?

➔ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 79	Christophe Barbey	Insérer deux nouvelles puces : <ul style="list-style-type: none"> • En responsabilisant les multinationales et les grandes entreprises présentes dans le canton. • En soutenant activement toutes les entreprises, mais en particulier les PME dans leurs efforts vers la transition écologiques. 	Première : OK amendée : « En confrontant les multinationales et les grandes entreprises présentes dans le canton à leurs responsabilités. » Deuxième: refuser, déjà à la ligne 96 dans l'esprit

L'auteur se rallie au Bureau et groupe pour la première puce. Pour la deuxième ok aussi.

Réactions :

- « Confrontant » est trop léger → « mettant » proposé en sous-amendement

- ➔ Vote pour « mettant » : 16 pour
- ➔ Vote pour « confrontant » : 19 pour
- ➔ Vote sur l'amendement du Bureau et groupe : adopté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Avant 80	Christophe Barbey	Ajouter un chapitre : Favoriser les mécanismes de solidarité <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'économie du don et du partage. • Accélérer la réduction des inégalités de genre. • Développer de nouveaux moyens pour réduire pauvreté. 	Refuser le chapitre mais OK pour intégrer la puce 1 à la ligne 70 ainsi : «en favorisant des modèles économiques, comme l'économie de partage, du don et circulaire.»

Justification de l'auteur : abandonne les premières mais maintient les deux dernières puces et demande deux votes séparés.

Justification du refus recommandé par le groupe et le Bureau : idées déjà présentes dans le papier même si pas sous ces termes.

Réactions :

-Contre-amendement Rudaz : placer ces thèmes dans le paragraphe « Relâcher la pression » ligne 88 en couplant les deux propositions en une de manière suivie.

- ➔ L'auteur se rallie à la proposition Rudaz

-Parler des inégalités de manière globale et pas que de genre, donc dire « notamment » avant « de genre ».

-Pour le genre, l'économie a des effets directs et améliorer l'économie a des effets sur le genre. C'est moins évident de le démontrer pour les autres formes d'inégalité.

-Sous-amendement : coupler les deux en intégrant les inégalités de genre à la puce d'avant en disant : « Développer de nouveaux moyens pour réduire la pauvreté et les inégalités de genre ».

-Mettre « discrimination » à la place de toutes les inégalités ? Non car terme juridique déjà donc ne convient pas mieux....

-Si nous cherchons à limiter la croissance elle risque bien de frapper de manière inégalitaire, notamment les femmes, et c'est aussi à cela qu'il faut faire attention.

→ Vote pour donner mandat au groupe de travail d'ajouter les termes suivants : genre ; autres types d'inégalités ; et Inégalité : 17

Discrimination : 9

→ Vote pour maintenir « don » tel que proposé et intégré à la ligne 70 : accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
83	Philippe Beck	Demande d'explicitier notre refus du « Catalogue national des variétés », ou du moins notre méfiance à son égard (voir par ex. avec Kokopelli ou ProSpecieRara ou autre producteur de semences « rares » ce qui serait souhaitable pour identifier les problèmes que leur pose éventuellement ce Catalogue)	Refuser

Recommandation de refuser car trop pointu et recoupe ce qu'il y a à la ligne 83

→ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 83	Nicolas Morel	Ajout d'une puce : • En s'opposant à la mainmise croissante des entreprises semencières et notamment aux brevets sur le vivant accordés à ces entreprises	Refuser, déjà présent

L'auteur justifie : il s'agit aussi de combattre les entreprises semencières pour lutter contre les brevets sur le vivant. Lié avec la croissance car ces entreprises veulent produire de plus en plus de pesticides pour favoriser leurs semences.

Le groupe de travail trouve que c'est déjà aux lignes 80 et 81 et tourné positivement.

Réactions :

-Les brevets doivent figurer absolument !

-Les brevets relèvent de la législation fédérale mais bon plutôt dire : « ..., et s'opposer aux brevets sur le vivant » à la fin de la ligne 83 en contre-amendement

→ Vote sur le contre-amendement : adopté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 84	Laurent Théodore	Ajouter une puce : • En tendant vers des cultures et des espaces verts 100% biologiques	Refuser, déjà présent

Refus car déjà présent dans le texte.

→ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 84	Saskia von Fliedner	Ajouter une puce : • En encourageant la conversion de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique ainsi que les initiatives d'agriculture urbaine	Refuser, déjà présent

A diviser en deux car une partie a déjà été traitée : dire que nous pratiquons une agriculture respectueuse de l'environnement ne veut pas forcément dire que nous faisons de l'agriculture biologique donc plutôt mentionner « bio ». Et aussi encourager l'agriculture urbaine qui se pose en alternative à la macro-agriculture des grosses entreprises.

Le groupe de travail recommande le rejet car déjà inclus.

Réactions :

-Contre-amendement : modifier le titre en ligne 80 : « Favoriser une agriculture et une alimentation biologiques et respectueuses ... »

→ L'auteure se rallie

-Domage de faire ainsi car ce n'est plus dans les actions du coup

-L'agriculture biologique est un type d'agriculture qui ne va pas contre la logique de croissance, il est tout à fait possible de faire de l'élevage extensif en bio ! Il faut donc prendre position là-dessus politiquement car des domaines bio sont productivistes et nous devons dire ce que nous en pensons ! Car des agriculteurs aussi ne font pas du bio et respectent pourtant beaucoup la nature.

→ Vote sur le fait d'ajouter biologique dans le titre : accepté

Ligne 84, compléter « ...et en soutenant l'agriculture urbaine »

→ Vote sur l'ajout de l'agriculture urbaine à la ligne 84 : accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 90	Laurent Théodore	Ajouter une puce : • Mettre en place d'autres formes de revenus que celui lié au seul travail (revenu inconditionnel)	Refuser, déjà inclus aux lignes 86 et 89

Déjà inclus ailleurs dans le papier. Et nous restons critiques face au revenu inconditionnel car il n'a aucune vertu en termes écologique, plutôt « revenu de transition écologique ».

→ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 93	Nicolas Morel	Ajout d'une puce : • Décourager la spéculation, en particulier la spéculation boursière, avec ses impacts négatifs sur l'économie réelle (production de biens et de services utiles à toutes et tous)	OK amendé ainsi : «Décourager la spéculation, notamment en matière boursière»

→ Amendement du Bureau et groupe de travail accepté

AMENDEMENT AJOUTE

Ligne 97 : rajouter les modes de financement là

→ Accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
Après 100	Benoist Guillard	Ajouter une puce : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les mécanismes de redistribution, entre autre par une fiscalité appropriée, afin de lutter contre le creusement des inégalités de fortune dans un scénario de croissance faible 	OK amendé ainsi : «Innover en termes de mécanismes de redistribution afin de lutter contre le creusement des inégalités»

Renforcer suppose qu'on se limite à l'existant mais innover va plus loin.

Réactions :

-Dommage de ne pas faire apparaître la notion de fiscalité écologique. L'ajouter quelque part.

-Proposition que le groupe de travail retravaille cela et ajoute la fiscalité écologique (en faisant attention à la rédaction)

→ Vote sur le mandat donné au groupe de travail : accepté

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
103-104	Philippe Beck	Atténuer : « ...s'engagent à mettre en œuvre promouvoir la mise en œuvre »	OK

→ Vote : refusé

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
107	Philippe Martinet	Réécrire en complétant, davantage axé sur l'action : Face à une vision utilitariste de la société illustrée par le dogme de la croissance, les Verts veulent faire entendre d'autres voix et donc constituer: une force d'analyse lucide, créative et indépendante, une force de résistance aux excès de cette expression du capitalisme, et une force de propositions alternatives durables	Refuser, alourdit

Recommandation de refuser car nous voulions terminer sur quelque chose de positif et succinct sans repartir dans toute une plaidoirie.

Réactions :

-Phrase 107 actuelle très bien, à mettre en gras !

-Phrase actuelle pas claire. Nombre d'études montrent depuis des années que le sentiment de mieux vivre n'est plus corrélé à l'amélioration des moyens financiers à partir d'un certain niveau.

-Sous-amendement pour écrire plutôt « Il est réaliste de penser qu'en matière de croissance, comme en bien d'autres, la qualité vaut mieux que la quantité »

-Bien de finir le papier sur « vivre mieux » car au final cela veut dire que tout est très bien mais l'objectif au final des Verts c'est que nous vivions mieux et que nous nous affranchissions de tous les concepts qui nous préoccupent.

➔ Vote sur le sous-amendement : refusé

➔ Vote sur l'amendement Martinet : refusé à l'unanimité

Suggestion de confier la dernière phrase à un bon publicitaire pour en faire un slogan de campagne !

LIGNE	AUTEUR	AMENDEMENT	AVIS GT& BUREAU
En général	Laurent Théodore	Mettre quelques mots supplémentaires en gras dans les conclusions : économie circulaire, recyclage, énergies renouvelables, par exemple.	Refuser

➔ Vote : refusé

Amendements de forme intégrés

LIGNE	AMENDEMENT
12	Mettre au singulier "est fermement condamnée" puisqu'après "toute" dans le sens de "chaque"
60	Soit « notamment », soit « [et] parmi d'autres actions », mais pas les deux (répétition).
80	Ajouter « s » à « respectueuse »
Après 100	Ajouter un espace.

Débat final sur l'acceptation de ce papier :

➔ Vote : accepté à l'unanimité

Suggestion que dès que le texte sera complet, il soit diffusé à l'interne des Verts.

Nous allons en outre communiquer aux médias mais sans encore diffuser de texte vu les modifications à y apporter.

Point 4

Divers

-Initiative contre les pesticides à signer !

-Faites campagne pour le remboursement des soins dentaires: au-delà du thème qui est important, la droite en fait une question de suprématie dans le canton donc ce sera difficile pour tout hème ensuite donc rédigez des courriers, mobilisez-vous, convainquez et tractez !

La séance est levée à 22h45.